

L'obligation de modérer le dommage en matière contractuelle : étude critique en droits français et vénézuélien (Document en Français)

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/f7b3ed43-06c8-4f53-87e9-472f4abc7de6>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/f7b3ed43-06c8-4f53-87e9-472f4abc7de6> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur jusqu'au 06/07/2025 (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Annicchiarico Villagrán José Francisco](#)

Date de soutenance : 06-07-2022

Directeur(s) de thèse : [Mazeaud Denis](#) - [Genicon Thomas](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Obligation de modérer le dommage, Dommages-intérêts, Contrats, Inexécution

Mots-clés :

- Contrats - France
- Contrats - Venezuela
- Inexécution - France
- Inexécution - Venezuela
- Dommages-intérêts - France
- Dommages-intérêts - Venezuela
- Réparation intégrale (droit) - France
- Réparation intégrale (droit) - Venezuela
- Dommages-intérêts - Aspect économique - France
- Dommages-intérêts - Aspect économique - Venezuela

Résumé : L'obligation de modérer le dommage en matière contractuelle, devoir ancré sur le principe d'efficacité économique propre aux systèmes de la common law, a du mal à trouver une justification positive dans les systèmes de droit continental fondés sur une conception volontariste du contrat et sur le principe de la réparation intégrale du dommage, tels que les systèmes français et vénézuélien. Cependant, la transposition des dispositifs fondés sur le principe d'efficacité économique sont de plus en plus nombreux dans les pays de droit continental, dans les principes de soft law et même dans la réforme du droit français. La thèse propose de réaliser une analyse critique du droit des contrats en France et au Venezuela ainsi que de déterminer la compatibilité de l'obligation de modérer le dommage, modelée par la common law en tant qu'outil de l'efficacité économique du contrat, avec les systèmes fondés sur une interprétation volontariste du contrat.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2022ASSA0040
Type de ressource : Thèse

